

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL AU TITRE DE L'ANNEE 2014

à afficher et à diffuser

ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(VE) DE PREMIERE CLASSE

Catégorie C

Postes à pourvoir : 6

Conditions de candidature cumulatives : ouvert aux adjoint(e)s administratifs(ves) de 2^{ème} classe du ministère de la culture et de la communication remplissant, au plus tard le 31 décembre 2014, les conditions ci-après :

- avoir atteint le 4^{ème} échelon ;
- compter au moins trois ans de services effectifs dans leur grade ;
- et, être en position d'activité, de détachement ou en congé parental.

En résumé

Inscription par internet : du 11 septembre 2014, 12 heures, heure de Paris, au 21 octobre 2014, 17 heures, heure de Paris.

Date de demande d'un dossier d'inscription papier : du 11 septembre 2014 au 21 octobre 2014 avant minuit, le cachet de la poste faisant foi, par envoi en recommandé simple.

Retour des dossiers papier d'inscription : le 28 octobre 2014 avant minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Retour du chèque de 5 euros à l'ordre du Trésor public et des justificatifs éventuels de reconnaissance en tant que travailleur handicapé : le 14 novembre 2014 avant minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Attention : il n'est plus demandé aux candidats de fournir un état des services. Les conditions d'ancienneté sont directement vérifiées avec les bureaux de gestion.

En détail

Les candidats devront s'inscrire par internet du 11 septembre 2014 à partir de 12 heures, heure de Paris, au 21 octobre 2014, 17 heures, heure de Paris, à l'adresse suivante : <http://concours.culture.gouv.fr>.

Les candidats pourront modifier les données de leur dossier jusqu'à la date de clôture des inscriptions. Toute modification des données contenues dans le dossier devra faire l'objet d'une nouvelle validation ; la dernière manifestation de volonté du candidat sera considérée comme seule valable.

En cas d'impossibilité de s'inscrire par internet, les candidats pourront obtenir un dossier imprimé d'inscription, sur demande écrite, établie selon le modèle (figurant en annexe). Les demandes de dossier d'inscription papier et les dossiers d'inscription dûment complétés devront être envoyés obligatoirement par voie postale au :

Service interacadémique des examens et concours (SIEC) - Division des concours (DEC 4) - Bureau G201 - Examen professionnel d'adjoint(e) administratif(ve) de première classe du ministère de la culture et de la communication - 7, rue Ernest Renan - 94 749 ARCUEIL Cedex :

- au plus tard le 21 octobre 2014 avant minuit, le cachet de la poste faisant foi, en recommandé simple, pour la demande du dossier d'inscription papier ;
- au plus tard le 28 octobre 2014 avant minuit, le cachet de la poste faisant foi, en courrier simple (l'envoi avec accusé de réception est vivement conseillé), pour le retour du dossier d'inscription complété ;

Aucune demande de dossier d'inscription et aucun dossier postés hors délai ne seront pris en compte. Il est conseillé de ne pas attendre le dernier jour pour s'inscrire afin d'être en mesure d'envoyer l'ensemble des documents indispensables.

A NOTER :

Les personnes possédant la reconnaissance de travailleur handicapé et qui auraient besoin d'un aménagement d'épreuves devront fournir une photocopie de leur attestation délivrée par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH ex COTOREP) en cours de validité ainsi qu'un certificat médical de moins de 3 mois, établi spécifiquement pour cet examen professionnel. Ce certificat, établi par un médecin agréé, doit préciser le besoin et être adressé sous pli confidentiel si nécessaire.

La liste des médecins agréés du département de résidence du candidat peut être obtenue auprès des bureaux de gestion de carrière du ministère de la culture et de la communication, de l'agence régionale de santé (ARS) ou de la préfecture du lieu de résidence personnelle ou administrative. Les frais pourront être pris en charge par le ministère sur présentation d'un justificatif.

Après l'inscription sur le site du SIEC, celui-ci adressera aux personnes s'étant déclarées travailleur handicapé un document intitulé « Certificat médical pour une demande d'aménagement d'épreuves » qui devra lui être retourné le 14 novembre 2014 avant minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Un autre document intitulé « Fiche d'honoraires » devra être retourné par le médecin agréé au bureau de l'action sociale du ministère de la culture et de la communication.

Date et lieu de l'épreuve écrite : le 12 janvier 2015 en région parisienne.

La date de l'épreuve orale d'admission sera communiquée ultérieurement.

Renseignements : MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Secrétariat général

Service des ressources humaines

Département du recrutement, de la mobilité et de la formation

Pôle recrutement et parcours professionnels

182, rue Saint-Honoré - 75033 Paris cedex 01

<http://concours.culture.gouv.fr>

Gestionnaire : Jessica ILUNGA

Téléphone : 01 40 15 86 76

Courriel : jessica.ilunga@culture.gouv.fr

MAISON DES EXAMENS D'ILE-DE-FRANCE - SIEC

7 rue Ernest Renan

94749 ARCUEIL Cedex

Standard : 01 49 12 23 00

<http://www.siec.education.fr>

A N N E X E

DEMANDE DE DOSSIER IMPRIME D'INSCRIPTION A L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU GRADE D'ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(VE) DE 1^{ère} CLASSE DU MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

SESSION 2014

Eléments à faire parvenir au Service interacadémique des examens et concours (SIEC) - Division des concours (DEC 4) - Bureau G201 - Examen professionnel d'adjoint(e) administratif(ve) de première classe du ministère de la culture et de la communication - 7, rue Ernest Renan - 94 749 ARCUEIL Cedex, au plus tard le 21 octobre 2014 avant minuit, le cachet de la poste faisant foi.

(Il n'est pas obligatoire d'utiliser ce modèle. En revanche, tous les éléments listés ci-dessous doivent figurer dans la demande).

IDENTIFICATION	ADRESSE A LAQUELLE SERONT EXPEDIEES TOUTES LES CORRESPONDANCES
M., Mme ¹ :	Résidence, bâtiment :
Nom de naissance :	N° : Rue :
Nom d'usage ou d'épouse :	Code postal : Commune de résidence :
Prénom(s) :	Ville : Pays :
	Téléphone fixe : Téléphone portable :
	Adresse électronique :

La demande de dossier d'inscription doit être adressée par la voie postale en recommandé simple.

¹ Rayer la mention inutile.